

Communiqué de presse
St Maurice, le 16 avril 2021

Enquête nationale sur la santé mentale des jeunes enfants : Adrien Taquet installe le comité d'appui scientifique

Les premières années de la vie sont déterminantes pour le développement psycho-affectif des enfants, les apprentissages et leur capacité à s'adapter dans leur future vie d'adulte. La crise sanitaire actuelle a impacté la santé mentale des jeunes et a montré la nécessité d'actions pour la prise en charge et la prévention s'appuyant sur des données robustes. Le 14 janvier dernier, le Président de la République annonçait la tenue, avant l'été, d'Assises de la psychiatrie et de la santé mentale, avec un volet dédié à l'enfance et à la jeunesse ainsi que le lancement d'une enquête nationale de Santé publique France sur la santé mentale des jeunes et des enfants. Adrien Taquet, Secrétaire d'Etat chargé de l'Enfance et des Familles donne le coup d'envoi des travaux, aujourd'hui avec l'installation du Comité d'appui scientifique de la première enquête pérenne sur la santé mentale des enfants.

Une enquête pérenne pour suivre dans le temps la santé mentale des enfants

L'impact de la crise sur la santé mentale des enfants a fait l'objet de plusieurs alertes depuis le début de l'épidémie de la part des professionnels de santé et de l'enfance. L'analyse des données issues de la surveillance réactive de santé mentale¹ de Santé publique France met également en lumière un plus grand recours à ces services pour des troubles psychologiques présentés par des enfants et adolescents ([Bulletins de surveillance syndromique de la santé mentale](#)). Parallèlement, l'examen de la littérature scientifique confirme le besoin de données pour décrire la santé mentale des enfants de 3 à 11 ans, socle essentiel à une action efficiente de prévention et de prise en charge.

C'est ainsi, que sur la base de la mobilisation de l'ensemble des acteurs, cette enquête pérenne a été proposée pour combler le manque de données en particulier concernant la tranche d'âge des 3 à 11 ans. Elle s'intègre dans un dispositif global de surveillance de la santé mentale des enfants et des adolescents, en complémentarité d'autres dispositifs existants, en particulier l'étude EnClass, portant sur les collégiens et lycéens.

Ainsi, cette enquête permettra de mesurer et suivre dans le temps l'état de santé mentale chez les enfants et :

- Estimer la prévalence des indicateurs de santé mentale positive ou « bien-être », équivalent de la qualité de vie ;
- Estimer la prévalence des différents troubles de santé mentale y compris les troubles des apprentissages ;

¹ Le **système SurSaUD**® qui recueille les données des urgences hospitalières (réseau OSCOUR®) et les données des associations SOS Médecins)

- Décrire les facteurs de risque et protecteurs associés, y compris les déterminants sociaux ;
- Evaluer le retentissement de ces troubles sur d'autres domaines en lien avec la santé

Cette enquête, qui est la première en son genre, contribuera par ses résultats à appuyer les acteurs et les pouvoirs publics dans leur stratégie de prévention et de prise en charge dans une perspective de bien-être nécessaire à l'apprentissage et le devenir adulte des enfants et des jeunes.

Deux instances de gouvernance en support au déploiement de l'enquête

Pilotée par Santé publique France, l'enquête nationale sur la santé mentale des jeunes enfants associe le ministère en charge de la santé, le ministère en charge de l'Education Nationale ainsi que les acteurs agissant auprès des enfants et des jeunes. Elle s'appuie sur deux instances :

- Le **comité d'appui scientifique** composé de pédopsychiatres, psychologues, médecins et spécialistes du développement de l'enfant, des troubles des apprentissages, épidémiologistes, statisticiens, spécialistes des sciences de l'éducation et des sciences sociales... **Sa mission consiste à préciser et définir le protocole de l'étude, les objectifs, le cadre méthodologique et la synergie avec les enquêtes existantes.**

Pour en savoir plus : <https://www.santepubliquefrance.fr/etudes-et-enquetes/enquete-nationale-sur-la-sante-mentale-des-jeunes-enfants>

Ce comité se réunit aujourd'hui pour apporter des avis sur les objectifs, le déroulé et le calendrier de l'enquête

- Le **comité de pilotage**, qui s'assurera de la **cohérence des objectifs de l'enquête avec les attendus pour l'aide à la décision des politiques publiques en matière de prévention**, et de prise en charge des troubles de la santé mentale des enfants et des jeunes ; et des bonnes conditions de réalisation de l'étude. Il sera composé de représentants du Ministère de la santé (Direction Générale de la Santé DGS, Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques DREES), et associera le Ministère de l'éducation nationale (Direction générale de l'enseignement scolaire -DGESCO), ainsi que des représentants de la société civile, en particulier les associations de parents d'élèves et des représentants des enseignants. Installé d'ici fin avril.

Contact presse

Santé publique France - presse@santepubliquefrance.fr

Vanessa Lemoine : 01 55 12 53 36 - Cynthia Bessarion : 01 71 80 15 66 - Stéphanie Champion : 01 41 79 67 48 – Marie Delibéros : 01 41 79 69 61 - Charlène Charbuy : 01 41 79 68 64

Retrouvez-nous sur     